[illegible] !

— Vous n'aviez pas grande confiance en vos acolytes.

L'argent a servi à l'achat d'un pistolet automatique.

L'avocat général Bousquet à Momont : Qu'avez-vous dit au watman ?

— Et toi, ne bouge pas ! En même temps, je braquais mon revolver dans sa direction.

— Et vous trouviez cela tout naturel ?

L'agression de la place de Tourcoing a tellement bien réussi, que Momont et Garin recommencent porte de Béthune.

Entre temps, on achète un nouveau revolver ; coût : 165 frs.

Lors de cette seconde agression, Momont jeté à terre par le watman, fait des moulinets — c'est sa propre expression — pour se sauver et faire lâcher le receveur qui l'avait saisi par la veste ; il s'enfuit en tirant des coups de revolver.

Garin a un rôle actif dans cette affaire et il l'avoue avec quelque franchise.

Avocat général Bousquet : Et Delannoy, que faisiez-vous cette nuit-là ?

— Je n'ai pas voulu y aller, parce que ma sœur ne dormait pas !

D'une manière générale, le trio avoue les faits sans réticences. Tantôt on prenait un revolver ou une matraque, tantôt les deux.

Avocat général Bousquet : Si vous aviez été surpris, qu'auriez-vous fait ?

— J'aurais essayé de me sauver, dit Momont.

— Ce n'est pas ce que vous avez dit à l'instruction.

— On m'a fait dire et signer plus que je ne voulais, car au début je n'avais pas d'avocat.

Evidemment, Momont connaît et pratique l'art de voler, mais ignore la procédure criminelle.

Il est en train de l'apprendre à ses dépens.

L'assassinat de Warnez

Ces vols ne donnant pas de résultats et comme le trio a acquis une certaine audace et a besoin d'argent, il décide qu'il va falloir employer les grands moyens. Momont se défend d'avoir eu l'intention de tuer. Garin a été mis au courant du projet et l'approuve, Delannoy est resté, semble-t-il, dans l'ignorance.

Momont : C'est en sortant du cinéma que j'ai proposé à Garin d'attaquer un passant attardé, en le menaçant seulement. S'il avait fait des difficultés, je lui aurais donné un coup « pour l'étourdir ».

Le président : Vous avez rencontré plusieurs personnes mais, comme le héron de la fable, vous avez hésité car ils n'étaient pas suffisamment bien habillés ; enfin à un moment, vous avez vu deux jeunes gens qui étaient un peu en avant de vous, vous les avez suivis.

Les deux jeunes gens en question, vers lesquels Momont et Garin levèrent leurs revolvers — et non leurs matraques — se retournèrent à un certain moment par hasard, mais bien à-propos pour ne pas être tués à bout portant.

Momont : Pour dévaliser un homme, un revolver fait trop de bruit, on préférait la matraque.

— Cependant, dit le président, vous n'avez pas hésité à tirer sur Warnez ?

— Je n'ai pas voulu le dévaliser.

Momont engagerait-il la discussion sur le terrain passionnel, on va le savoir. C'est toujours Momont qui parle :

— Quand j'ai vu arriver Warnez — que j'avais reconnu, car la lune brillait, — je me suis mis devant lui et lui ai dit : « Tu vas bientôt arrêter de« tourner » autour de Louise ? ». Il m'a donné un coup de poing et j'ai tiré sur lui.

Cette version, déjà exprimée par Momont, puis démentie, rencontre beaucoup de scepticisme de la part du président, de même que de la part de l'avocat général Bousquet. Pour l'accusation, en effet, il s'agirait du plus lâche et du plus cupide des assassinats.

Garin : Momont m'a dit : « Celui-là va faire notre affaire, marches-tu ? » J'ai dit non et il a agi seul.

Je n'ai pas entendu Momont et Warnez causer ensemble.

Le Président : Il a été établi que Warnez ne cherchait pas du tout à se rencontrer avec Louise Delannoy. Il était luimême fiancé et allait se marier. C'était un honnête garçon.

Delannoy : Momont m'a dit que si on m'interrogeait au sujet de Warnez, qu'il fallait répondre qu'il avait tué par jalousie.

Evidemment, l'assassin cherche à ce moment capital de son interrogatoire, à sauver sa tête. Et cependant, il ne se départit pas d'un calme étonnant.

A la Foire commerciale de Lille

Le crime accompli, le trio, accompagné de Louise Delannoy, s'affiche sans vergogne à la Foire Commerciale ; le remords est loin de les assaillir. Momont n'a-t-il pas dit que « s'il connaissait l'assassin, il irait lui serrer la main ».

Cependant, Louise, qui n'est pas en train, reçoit une gifle, car elle parle en termes émus de Warnez, qui a fréquenté avec elle l'Orphéon Haubourdinois.

Avant l'arrestation des bandits

Encouragé par l'impunité, le trio continue, ainsi qu'on l'a vu, les cambriolages d'écoles à Haubourdin. L'une d'elles, l'école Jules Ferry, est en face de la gendarmerie, mais ce détail n'effraie pas les bandits qui en ont vu d'autres. Tout est bon à prendre : plumes, crayons, gommes...

Ils volent du chloroforme, de l'éther, on retourne dans les églises, notamment à Saint-Maclou, à Haubourdin ; mais les coffres-forts miniatures, que sont les troncs, ne suffisent plus et ils projettent d'aller à Croix et à Roubaix.

— C'était pour changer un peu, dit Momont.

Comme une voiture automobile ferait très bien l'affaire, ils fracturent des garages, mais, en chauffeurs inexpérimentés, les bandits restent assez souvent en panne.

A l'église Saint-Martin, à Croix, ils fracturent les troncs, mais à l'église Saint-Pierre, l'arrivée inopinée d'un passant les met en fuite.

Le Président : Quelle idée avez-vous eue de vous procurer de la dynamite ?

Momont : Pour faire sauter des coffres-forts.

Et le bandit d'expliquer avec force détails comment on fabrique cet explosif. A un certain moment, il hésite et son camarade Delannoy lui vient en aide. N'a-t-il pas demandé des conseils à son professeur?

Le président: Et qu'est-il arrivé aux essais?

Momont: Rien du tout!

— Vous n'êtes pas des chimistes de premier ordre.

Le président en arrive au cambriolage de la Société des produits du maïs, à Haubourdin. Surpris par un veilleur de nuit, les bandits se cachent sous un établi et ne sont pas aperçus de celui-ci. Le brave homme ne se doute pas du danger auquel il a échappé cette nuit-là!

Toujours armés, Momont et ses acolytes l'eussent certainement fait passer de vie à trépas.

La sonnerie

A l'église Saint-Martin d'Esquermes, à Lille, une sonnerie, branchée sur le coffre-fort que Momont s'est mis en devoir de fracturer, retentit soudain. Sans s'effrayer, Momont recherche où elle se trouve, l'arrache et se remet au travail avec ses compagnons.

Là aussi, tous trois avaient projeté d'assommer la première personne qui se serait présentée.

Les derniers exploits

Le président évoque ensuite les derniers exploits de la bande, vols d'autos, vols dans l'atelier Delesalle à Haubourdin et dans celui de M. Frémaux; enfin la visite de cinq garages dans cette même ville. Malgré les efforts déployés, ces vols rapportent peu: ou les garages sont vides ou les autos ne contiennent pas grand'chose d'intéressant.

Les témoignages

Le docteur Muller, médecin légiste à Lille, a résumé d'une manière scientifique les balles trouvées dans le corps de Warnez. Elles étaient absolument semblables à celles tirées par le revolver de Momont et présentaient les mêmes particularités microscopiques.

Le docteur Vullien, médecin aliéniste, n'a rien constaté chez Momont qui puisse déceler une maladie mentale. De très bonne heure, il s'est montré égoïste, sournois et dissimulateur, tares qu'on rencontre souvent chez les pervers. Il dévorait littéralement les romans d'aventures, les romans policiers et pornographiques.

Cependant, il a une hérédité assez chargée : son grand-père était la terreur de son village ; la mère est une névropathe et le père un alcoolique chronique. Cette hérédité psychopathique a vraisemblablement eu une influence sur les actes de Momont qui, cependant n'était pas en état de démence au moment des faits. Garin et Delannoy sont dans un état psychique normal et peuvent être considérés comme entièrement responsables.

M. l'abbé Walbert, doyen de l'église St-Maclou à Haubourdin, relate comment à diverses reprises, il trouva les troncs fracturés. Par bonheur ces troncs avaient été vidés la veille et ne contenaient pas grand'chose. La sacristie reçut aussi la visite des malfaiteurs et le tabernacle fut profané. Préjudice total, environ 800 frs.

M. l'abbé Chavatte, curé de l'église St-Paul à Haubourdin, fait un récit identique.

Successivement, Mlle Cleve, directrice d'école à Haubourdin ; M. Sterin, directeur d'école ; M. Delcouver, directeur de la Société des Emballages métalliques, à Lille et M. Bertram, ingénieur, relatent comment ils ont été cambriolés, puis l'audience est suspendue.

Aujourd'hui, continuation de l'audition des témoins et plaidoiries des parties civiles.

Le Salon des Artistes indépendants

La situation économique actuelle, en restreignant les acquisitions, touche particulièrement les artistes et, comme conséquence, l'exposition qui vient de s'ouvrir est moins fournie que les précédentes. Heureusement, les « ténors » de la société souvent plus favorisés que les « amateurs » qui exposent toujours nombreux à cette manifestation où aucun jury ne fonctionne, continuent leur concours. Cela permet au Salon de garder son intérêt.

Les peintres sont maintenant devenus raisonnables et ne se croient plus obligés pour être remarqués d'accrocher d'immenses barbouillages ou des sujets fantaisistes. Les grandes toiles sont plus rares et on ne doit pas espérer trouver cette fois encore l'œuvre géniale ou révélatrice. Beaucoup de paysages, quelques tableaux de genre, peu de portraits.

Les meilleures œuvres proviennent en général des anciens, mais quelques jeunes ont apporté des essais qui sont loin d'être négligeables.

Nous signalerons plus particulièrement dans le cours de notre visite quelques envois de qualité. Les natures mortes de Jules Joëts, bien composées et de rapports sobres et harmonieux ; les vieilles maisons de R. Ithier, un jeune dont le talent et la sincérité s'affirment; le bel ensemble de Le Breton et en particulier le portrait du nouveau président, Maximilien Luce ; les intéressants paysages de Lepreux, le bord de Seine d'Igounet de Villers ; les peintures réalistes très enlevées d'Adrienne Jouclard ; le Canal en banlieue de Renefer ; le quai de Bretagne, par Urbain ; très remarqué, les deux vigoureux paysages de Parturier, ceux de Paulémile Pissaro et de Balande ; les excellentes peintures d'Antral ; le portrait de femme par Charlemagne, qui se révèle toujours très personnel ; le paysage et la grande composition « Les chasseurs » de Porcelet, puissants et distingués ; les personnages dans une forêt, que Luce a peints avec un métier très sûr dans une fine lumière ; la belle nature morte de Charles Guérin ; une composition décorative de Tavernier, nous retiennent plus spécialement.

Un panneau est consacré aux travaux volontairement naïfs de Madeleine Luka, aimable coloriste qui expose pour la première fois une excellente tapisserie exécutée à la manufacture de Beauvais.

L'exposition des Indépendants restera ouverte au Grand Palais jusqu'au 3 mars.

HENRI NOYON.

Les pensions des anciens combattants

La commission des pensions de la Chambre a entendu le ministre des Pensions, qui a rappelé les conditions dans lesquelles ont été pris les décrets-lois relatifs aux anciens combattants et indiqué les efforts qu'il avait faits pour restreindre, dans toute la mesure du possible, les sacrifices demandés aux victimes de la guerre et anciens combattants.

Après avoir remercié la commission du précieux concours qu'elle ne cessait de lui apporter, le ministre a souligné les mesures récemment prises en faveur des anciens combattants (prorogation des délais de mise en instance de pension, statut des grands invalides, etc.). La commission a entendu ensuite le bureau de la Confédération générale des anciens combattants, victimes de la guerre, qui lui a rappelé son mandat de s'opposer à la ratification des décrets réduisant les droits acquis des anciens combattants.

Les expulsions de locataires commerçants anciens combattants

Paris, 23 janvier. — Une délégation de commerçants anciens combattants a été reçue par M. Rivollet, ministre des Pensions. Cette délégation est venue protester auprès du ministre contre les expulsions de locataires commerçants anciens combattants et lui a demandé d'intervenir auprès du garde des Sceaux pour qu'il soit pris, à leur égard, des mesures de protection en attendant le vote définitif de la proposition de loi leur accordant une nouvelle prorogation de deux ans, qui est à l'ordre du jour de la Chambre.

A la Commission des Régions libérées

Le président, M. des Rotours, a rendu compte qu'à la suite des démarches faites auprès du ministre des Finances, il a obtenu de M. Germain-Martin l'assurance que les droits des adhérents au groupement des industriels sinistrés seraient intégralement sauvegardés et que grâce à la constitution d'un fonds de garanties, ceux-ci obtiendraient le paiement des sommes qui leur sont dues dans un délai assez rapproché.

La Commission a mandaté son bureau pour se rendre auprès du ministre des Finances, en vue de l'entretenir de l'attribution aux collectivités des Régions dévastées, pour travaux d'intérêt général des indemnités de dommages de guerre qui n'ont pas fait l'objet de remploi et qui ont dû être versées à un fonds spécial.

On a découvert une cité romaine près de Séville

Séville, 23 janvier. — Les fouilles entreprises depuis un an aux environs de Séville pour dégager les ruines des Italica, la première ville construite par les Romains après leur conquête de l'Espagne, ont donné des résultats extrêmement brillants.

D'après les savants et les journalistes qui se sont rendus sur les lieux, Italica peut rivaliser avec Pompéi pour son étendue, pour la conservation de ses constructions, pour la beauté sans pareille de ses rues, toutes flanquées de portiques (ce qui est une particularité locale, le portique étant réservé dans les autres villes romaines aux seules artères principales), enfin pour la singularité de son architecture ; les cours intérieures des maisons ne sont pas disposées en enfilade selon le dessin typique de l'habitation romaine, mais se succèdent irrégulièrement.

A l'intérieur de ces maisons, on a trouvé des piliers en forme de croix que l'on croyait être d'invention médiévale. En outre, les carreaux joliment moulés, considérés comme une caractéristique de l'architecture andalouse, existaient déjà dans les maisons romaines d'Italica.

L'étendue de la ville ne serait pas inférieure à celle de Pompéi, c'est pourquoi on va donner également ici des noms symboliques aux rues et aux places, où les archéologues proposent de planter des pins et des cyprès pour accentuer le pouvoir évocateur de ces ruines.

La commémoration du débarquement à Boulogne des troupes anglaises en 1914

Paris, 23 janvier. — Une délégation du Comité d'érection du monument qui doit commémorer, à Boulogne, le débarquement des troupes anglaises en 1914, a été reçue, par sir George Clerk, ambassadeur de Grande-Bretagne, à qui elle a soumis officiellement le projet qui vient d'être retenu.

La délégation, conduite par M. Roger Farjon, sénateur du Pas-de-Calais, était composée de MM. Bacquet, député de Boulogne ; de Ramel, secrétaire du groupe parlementaire France-Grande-Bretagne ; Raphaël, président de l'Association France - Grande - Bretagne du Touquet ; Honoré, vice-président de la Chambre de commerce de Boulogne ; Liger, membre de l'Association France-Grande-Bretagne, et Ficheux, secrétaire général du Comité.

M. Farjon a remis à l'ambassadeur une brochure contenant, outre la liste des nombreuses personnalités anglaises et françaises ayant déjà assuré leur concours aux organisateurs, des photographies représentant l'arrivée des troupes du Royaume-Uni à Boulogne, en août 1914.

Sir Georges Clerk a remercié les organisateurs de cette manifestation qui ne pourra que resserrer les liens qui unissent la France et l'Angleterre.

Une plainte de trois architectes à la Société des architectes diplômés par le Gouvernement

Paris, 23 janvier. — Trois architectes ayant concouru au projet de musée d'arts modernes, qu'on va construire à l'occasion de l'Exposition de 1937, et n'ayant pas été primés, MM. Audoul, Hartwig et Roux-Dufort, viennent de déposer entre les mains de l'Association corporative dont ils font partie, la Société des architectes diplômés par le Gouvernement, une plainte en violation flagrante du règlement officiel de ce concours.

Ce règlement, en effet, stipule, à l'article 4, que « le concours sera anonyme. Les projets porteront une devise ou un signe répété sur une enveloppe cachetée déposée par les concurrents en même temps que leur projet et contenant leurs noms et prénoms, la justification de leur nationalité, l'indication de leur âge, de leur domicile ainsi que de leurs titres ou diplômes et travaux principaux exécutés », et, à l'article 8, que « seules les enveloppes des lauréats primés seront ouvertes. » »

Or, en allant reprendre, à l'issue du concours, leur projet et leur documentation au Grand-Palais, deux de ces architectes s'aperçurent que leur enveloppe avait été ouverte.

Ils firent aussitôt constater cette violation du règlement par un huissier que le président du Tribunal civil dut autoriser à instrumenter, puisque le Grand-Palais est un monument appartenant à l'Etat.

MM. Audoul, Hartwig et Roux-Dufort ne seraient pas, paraît-il, les seuls participants au concours à s'être aperçu que l'enveloppe cachetée contenant leur nom avait été ouverte, et il se pourrait que d'autres plaintes soient déposées.

M. Guillaume Janneau est nommé directeur de la Manufacture nationale de Beauvais

Un décret paru au *Journal Officiel*, porte nomination de M. Guillaume Janneau, administrateur du Mobilier national, comme directeur de la Manufacture nationale de Beauvais.

M. Guillaume Janneau succède à M. Jean Ajalbert, de l'Académie Goncourt.

De nombreux Roubaisiens connaissent M. Janneau pour l'avoir entendu à l'Ecole des Arts et Industries textiles, où, à la demande de M. Chaleyé, il donna une série de conférences sur l'histoire de l'Art.

Un cinquième évangile au « British Museum »

Londres, 23 janvier. — Le « British Museum » est en possession du cinquième évangile, la fameuse version égyptienne du nouveau Testament que la science exégétique recherche vainement depuis un siècle.

Voici quelques mois, les directeurs du Musée recevaient un lot de papyrus dont l'état de conservation était particulièrement mauvais; ils les mirent aussitôt à l'étude et leurs recherches ne tardèrent pas à justifier l'hypothèse hardie qu'ils tenaient entre leurs mains un « cinquième évangile ».

LA CANDIDATURE DE RANDOLPH CHURCHILL

Londres, 23 janvier. — La candidature de M. Randolph Churchill à l'élection partielle de Wavertree, suscite une inquiétude croissante dans l'entourage du Cabinet national.

La « Ligue pour la défense de l'Inde », qui groupe tous les adversaires conserva-

(Ph. N.Y.T.)

M. RANDOLPH CHURCHILL, *âgé de 24 ans, fils de M. Winston Churchill, se présente au Parlement britannique. Le père du jeune candidat était entré à la Chambre des Communes à 25 ans et son grand-père à 24 ans.*

teurs du plan de réforme constitutionnelle, vient, en effet, de prendre ouvertement parti pour le candidat dissident, et son président participera, en personne, à la campagne électorale. Le danger d'une scission à l'intérieur du principal parti gouvernemental, qu'on croyait définitivement écarté, apparaît donc désormais, comme imminent.

La nuit, dans une chambre, un ingénieur-chimiste et son ancienne amie se battent à coups de sabre et de revolver et la femme est jetée par la fenêtre

Paris, 23 janvier. — C'est une tragique bataille que celle qui a opposé, dans la nuit, M. Raoul Broquet, ingénieur chimiste, né le 11 novembre 1869, à Nigelles (Belgique), et son ancienne amie, Mlle Marie Lerminiaux, née également à Nigelles, le 9 juillet 1873.

M. Broquet venait de se mettre au lit, dans une chambre située au premier étage d'un pavillon lui appartenant, à Morigny-Champigny, petite commune voisine d'Etampes. Il entendit soudain des bruits suspects provenant d'une grande armoire-penderie.

Se levant pour se rendre compte de ce qui se passait, il fut accueilli par une salve de coups de revolver, en pleine obscurité.

Touché par un projectile à l'épaule, l'ingénieur-chimiste se saisit d'un sabre à portée de sa main et, au jugé, chercha à frapper son invisible adversaire. Un terrible coup porta. L'agresseur touché à la face laissa échapper un cri de douleur qui permit à M. Broquet de reconnaître... son ex-amie, Mlle Lerminiaux.

Celle-ci ,qui était armée de deux revolvers, tira encore plusieurs balles et le duel sanglant se poursuivit encore, jusqu'au moment où le sabre se cassa, et Mlle Lerminiaux ayant épuisé ses munitions. La saisissant à bras-le-corps, M. Broquet la précipita par la fenêtre. La pauvre femme s'abattit dans la cour de la maisonnette.

Alertés par tant de tapage, les voisins prévirent la police qui fit transporter les deux blessés à l'hôpital.

M. Broquet n'est que légèrement blessé. Quant à Mlle Lerminiaux, en plus d'une large blessure au visage, elle a eu le bassin fracturé dans sa chute

Ajoutons que Mlle Lerminiaux avait déjà tenté de vitrioler M. Broquet en 1930, ce qui lui avait coûté six mois de prison.

Les étrangers pourront obtenir en Allemagne une réduction de 60 % sur les chemins de fer

Berlin, 23 janvier. — L'administration des chemins de fer allemands a décidé d'accorder, comme l'an dernier, une réduction de 60 p. 100 sur tous parcours ferroviaires à l'intérieur de l'Allemagne aux étrangers séjournant une semaine au moins dans le pays, avant le 31 octobre prochain.

Un couple touchait depuis le mois de septembre le chômage dans quatre bureaux à Paris et à Boulogne-sur-Seine

Paris, 23 janvier. — Emilien Léger, 28 ans, repris de justice, chaudronnier de son état, demeurant depuis le mois d'août, 31, rue Paul-Bert, à Boulogne, et sa femme Suzanne, née Vadille, 18 ans, faisaient l'étonnement des chômeurs de plusieurs bureaux de bienfaisance en venant toucher leur indemnités en taxi.

M. Millot, contrôleur au fonds de chômage, partagea cet étonnement et une enquête révéla que le couple, au moyen de faux certificats de domicile délivrés par des hôteliers complaisants — ils touchent 4 fr. 50 par chômeur logé — émargeait au chômage dans les 11e, 15e et 20e arrondissements et à Boulogne-sur-Seine. Comme ils avaient un enfant en bas âge, ils se « faisaient » ainsi 70 francs par jour... moins les frais du taxi nécessaire pour effectuer en temps utile la tournée des quatre mairies.

Au total : 6.570 francs d'escroqueries.

Léger et sa femme ont été mis à la disposition du parquet ; les hôteliers devront se tenir à la disposition de la justice.

— Le prince et la princesse Alessandro Torlonia ont quitté Londres pour s'embarquer à destination des Etats-Unis

La Loterie nationale

Paris, 23 janvier. — Mercredi matin, à 9 h. 30, le directeur des services de paiement de la Loterie nationale, a reçu deux visites.

La première était celle de quinze ouvriers dont l'un portait précieusement plié dans son portefeuille, un billet remboursable par un million. Tous entrèrent chez M. Congnet et ressortir, la mine réjouie, du bureau directorial. Naturellement, silence !

— Vous venez de toucher un million ?

— Oui.

Et ce fut tout.

Derrière eux, vint aussitôt un homme seul, d'aspect cossu, qui, sans s'adresser aux guichets auxiliaires, se dirigea automatiquement vers l'antichambre réservée. Cet inconnu a, d'ailleurs, fait preuve d'un mutisme parfait.

Aux questions posées par les journalistes, il répondit même par des paroles tellement impératives que ces derniers auraient eu mauvaise grâce d'insister. Ce monsieur venait de toucher 2.500.000 francs.

A la sortie, il essuya le feu des appareils photographiques et quitta le pavillon de Flore, en se dirigeant vers le Pont Royal.

Il doit, paraît-il, habiter, d'ailleurs, non loin du pavillon de Flore.

Des lots de 25.000 et de 10.000 francs à Roubaix

Un débitant de tabacs de la rue de Lannoy, M. Duhamel, a vendu trois billets qui ont eu un heureux sort. L'un a gagné 25.000 fr. Il avait été pris en participation par dix clients qui sont demeurés discrets. Les deux autres sont des lots de 10.000 fr. qui ont fait deux heureux.

Un lot de 25.000 francs à Lannoy

Un lot de 25.000 fr. a été gagné par 10 employés de la maison Parent et fils, rue Nationale. Le billet avait été acheté à Lannoy.

Après les incidents de Chartres

Le jeune patriote blessé se porte partie civile

Le membre des Jeunesses patriotes, M. Ernest Léger, qui fut grièvement blessé à Chartres, dimanche dernier, au cours des incidents que provoquèrent des manifestants du Front Commun, vient de se constituer partie civile. Ses intérêts seront défendus par Me André Maurin.

La grève des Aciéries du Nord et de l'Est à Trith-Saint-Léger

Pour mettre fin à la grève qui s'est déclarée, il y a quelques semaines, aux Aciéries du Nord et de l'Est, à Trith-Saint-Léger, la direction se propose de mettre progressivement en marche les installations de Trith à un rythme conditionné par les exigences de la crise. Les laminoirs, pourtant, seront arrêtés et les ouvriers qui y étaient occupés seront mis au chômage complet, étant donné qu'il est impossible de les affecter à d'autres services

D'autre part, la marche des services maintenus en activité sera adaptée aux productions correspondantes aux commandes. Cette dernière mesure augmentera le nombre d'heures de travail des ouvriers et mettra fin aux quinzaines réduites, ainsi qu'au travail de nuit.

D'un autre côté, les maires des communes du bassin de la Sambre, dont les ressortissants sont employés à l'usine des Aciéries du Nord et de l'Est, à Louvroil, ont eu une entrevue mercredi après-midi avec le préfet du Nord et lui ont exposé la situation des grévistes. Les maires ont demandé notamment que ces grévistes puissent être inscrits aux caisses de chômage; ils ont réclamé aussi une modification au décret réglementant le fonctionnement des caisses au point de vue du chômage partiel; enfin, ils ont insisté pour que le préfet intervienne près des Aciéries pour que les revendications des grévistes soient examinées avec un esprit de justice et d'humanité.

Un motocycliste heurte un chariot à Ronchin

M. Henry Théry, demeurant rue de Chanzy, à Lezennes, passait à vélo-moteur rue Charles-Saint-Venant, à Ronchin, lorsqu'il heurta un chariot conduit par M. Joseph Lerue, de Faches.

M. Théry a eu trois côtes enfoncées. La gendarmerie de Lille a ouvert une enquête.

La Journée des Habitations à bon marché

La Journée des habitations à bon marché, au cours de laquelle les bénéficiaires des lois Ribot et Loucheur exposeront dans tout le pays la nécessité d'améliorer la législation sur les H.B.M., de l'adapter aux conditions économiques actuelles et de prendre en considération la situation particulièrement émouvante de nombreux titulaires, a été fixée au dimanche 27 janvier.

Pour la région, deux réunions sont prévues. Pour le Nord, au Palais de la Bière, place de Béthune, à Lille, à 9 h. 30. Pour le Pas-de-Calais, salle de l'Harmonie, rue Ernestalle, à Arras, à 9 h. 45.

Les ventes publiques de laines

A ROUBAIX

MM. René et Etienne Parent, fils de feu M. Pierre Parent, courtier assermenté, ont continué mercredi, à 9 h., les enchères publiques de laines, dans la salle des ventes de la Chambre de Commerce.

L'animation fut assez bonne sur un catalogue de déchets de peignage et d'écarts. De bons prix furent obtenus par les vendeurs, en particulier pour les déchets.

L'après-midi, de nombreux acheteurs assistèrent à la vente de déchets de filature et de tissage. Les étrangers participèrent aux enchères. Presque tout le catalogue fut vendu à des prix plus fermes que la veille.

Nous avons relaté qu'au début de la séance de mardi, un hommage fut rendu par l'Union des négociants en déchets à la mémoire de M. Pierre Parent, courtier-juré, décédé depuis les dernières enchères. C'est M. Charles Ebel, secrétaire, et non président, du Syndicat des négociants, qui se fit l'interprète de ses collègues pour saluer la mémoire du regretté courtier.

LOTERIE DES RÉGIONS LIBÉRÉES
Billet 100 francs
PLUS DE 60% DE LOTS
EN VENTE DANS LES BANQUES ET DEBITS DE TABAC
MISE EN VENTE DES DERNIÈRES SÉRIES
BUREAU DE RENSEIGNEMENTS, 17 RUE DE MIROMESNIL PARIS, 8e

Echos

Les petites inventions de Franklin

M. Castre, professeur de littérature américaine à la Sorbonne, vient de rappeler certaines petites inventions oubliées, dues au « bonhomme » Franklin.

Notamment, il a inventé un système pour prendre les livres sans échelle sur les rayons supérieurs des bibliothèques. Il a fabriqué une cheminée qui évite la déperdition de la chaleur. Il a, le premier, préconisé l'heure d'été. Il a inventé des lunettes avec des verres mi-partie, pour voir, à la fois, de près et de loin.

La plupart de ses inventions ont fait leur chemin.

Mme Lucie Delarue-Mardrus au café-concert

Un écrivain notoire vient de faire une surprise aux habitués de café-concert.

En effet, dans un music-hall des boulevards, Mme Lucie Delarue-Mardrus accompagne, en ce moment, tous les soirs au piano Germaine de Castro, qui chante tour à tour avec succès : « Dire : je t'aime », « La berceuse de l'adieu » et « Que c'est gentil les amoureux ! »

Et l'accueil des spectateurs a prouvé, à Mme Lucie Delarue-Mardrus qu'elle ne s'était pas trompée en cherchant un contact plus direct avec le public.

Les bonnes résolutions

— Vous aviez fait de bonnes résolutions, vous, au commencement de l'année ? Moi pas : on ne s'y tient jamais plus de huit jours.

— Pourtant, mon cousin avait résolu, à partir du premier jour de l'année dernière, de ne plus fumer, de ne plus boire d'alcool, de se lever tôt, de se coucher de bonne heure, de mener une vie régulière et de ne pas parler à tort et à travers.

— Rien que cela ! Et il l'a fait ? Oui ? Sans blague ! Mais c'est un saint !

— Il faut vous dire qu'il a été condamné, le 2 janvier, à dix-huit mois de prison, ce qui l'a beaucoup aidé.

Chez le dentiste

Le patient. — Comment ! Trente francs pour l'extraction d'une seule dent ?? Mais vous m'aviez dit que c'était dix ?

Le dentiste — C'est exact, monsieur. Mais vous avez crié si fort que vous avez fait fuir deux autres clients qui attendaient.

Spectateur par procuration

Au théâtre, le petit homme a la malchance d'être assis, aux fauteuils d'orchestre, derrière un géant qui obstrue radicalement son horizon.

N'y tenant plus, l'infortuné lui touche timidement l'épaule :

— Pardon, monsieur.

— Bon, bon, fait le géant avec bonhomie. Je me rends compte. Vous ne voyez rien ? Ayez pas peur. Je vous ferai signe quand il faudra rire.

Le prix des billets de la Loterie nationale

Sous les colonnades de la Bourse, du côté de la rue Notre-Dame-des-Victoires, à Paris, s'est institué un petit marché où l'on négocie des carnets de la Loterie nationale.

Le temps n'est plus où ceux-ci faisaient prime : les billets de loterie connaissent actuellement quelques vicissitudes ; leurs cours passent par des hauts et des bas. Samedi, le carnet valait 700 francs. Lundi, à l'ouverture, il valait moins encore. Mais, à 15 heures, il avait rebondit à 850, à l'heure même où la Bourse s'alourdissait.

La Fortune a de ces caprices...

La prison du Vatican

Comme tout état séculier l'Etat si petit qu'il soit, ayant déjà sa gare, a voulu posséder sa prison.

La prison papale est maintenant terminée.

S. S. Pie XI a déclaré que cette construction fut pour lui « une pénible nécessité » et qu'il espérait qu'elle ne serait jamais occupée.

Mots

...d'avare

Le tailleur vient prendre les mesures d'un costume pour un client.

— Poches droites ou de côté?

— Ça m'est égal, fait le client, pourvu que je ne puisse pas y aller facilement.

...d'enfant

Claude a quatre ans et demi. Sa maman lui annonce la visite de son grand cousin qui est à l'Ecole de Saumur et lui vante le beau costume militaire de ce cavalier. Le cousin arrive et Claude, d'un regard scrutateur, détaille le costume, quand, indiquant du doigt les basanes de la culotte de cheval:

— Peuh! dit-il, il y a des pièces et elles ne sont même pas assorties!

...de confrère

Deux avocats viennent de recevoir, l'un la croix de la Légion d'honneur, l'autre celle du Nicham Iftikar.

On en discute entre confrères.

L'un d'eux exprima cette « nuance »:

Le Nicham du premier c'est un ruban.

La Légion d'honneur de l'autre c'est une faveur!

Renseignements commerciaux

COTONS

LIVERPOOL, 23 janvier.

Importations, 14.807; Américain, baisse 1; Brésilien, baisse 1; Egyptien, baisse 2.

Terme	New-Orléans Préc.	New-Orléans Jour	New-York Préc.	New-York Jour
Disponible ...	12.65	12.60	12.66	12.63
Janvier	12,36	12.38	12.40	12.45
Février	—.—	—.—	12.43	12.46
Mars	12.44	12.40	12.46	12.48
Avril	—.—	—.—	12.48	12.51
Mai	12.51	12.55	12.52	12.54
Juin	—.—	—.—	12.53	12.54
Juillet	12.53	12.57	12.53	12.56
Août	—.—	—.—	12.50	12.53
Septembre ...	—.—	—.—	12.47	12.51
Octobre	12.43	12.48	12.44	12.48
Novembre	—.—	—.—	12.47	12.51
Décembre	12.40	12.37	12.50	12.55

Recettes. — Aux ports de l'Atlantique, 1.000; aux ports du Golfe, 6.000; aux ports du Pacifique, nulles.

Exportations. — Pour la Grande-Bretagne, 1.000; France et Continent, 1.000; Japon et Chine, nulles.

Revue du marché de New-York

New-York, 23 janvier. — La bourse a fait preuve d'une apparence plus ferme, sous forme d'achats sélectionnés de valeurs industrielles, en particulier d'accessoires électriques. Mais la cote a fluctué de façon indécise dans les dernières transactions et les changements définitifs ont été pour la plupart fractionnaires. Le chiffre des affaires traitées a atteint un total de [illegible] actions. Un marché soutenu à l'ouverture n'a reçu aucun encouragement des principales valeurs et par suite, les affaires ont été très lourdes pendant la matinée. Après une première indécision, les prix sont devenus plus faciles, une pression s'étant fait sentir sur les ferroviaires et les aciéries, constituant un facteur très troublant. Néanmoins, les pertes ont été surtout fractionnaires. Il était évident dans l'après-midi que l'intérêt sur les valeurs de communications avait disparu, cependant que les stocks d'aviation n'étaient pas influencés par les bruits selon lesquels un accroissement de l'armée de l'air serait recommandé. La clôture a été soutenue.

Dernière Heure

Un discours de M. Herriot au Comité exécutif du parti radical-socialiste

Il fait allusion au désarmement des ligues

Le Comité exécutif du Parti radical et radical socialiste a tenu ce soir une séance plénière que présidait M. Edouard Herriot, président du parti.

A l'ouverture de la séance, M. Edouard Herriot a prononcé un discours dans lequel il a fait le bilan de l'œuvre parlementaire et gouvernementale.

Ces premiers efforts d'une organisation dont M. le président du Conseil a nettement et fortement affirmé la nécessité, a-t-il dit, ont été, ou seront suivis par d'autres.

Notre parti est unanime à vouloir que la justice puisse agir en pleine indépendance, selon les principes de ceux qui ont défini jadis la séparation des pouvoirs comme une nécessité pour tout régime libéral.

Mais avec la même force, nous réclamerons ce désarmement intérieur des citoyens, désarmement au sujet duquel le Gouvernement a déposé devant les Chambres un projet actuellement soumis à la commission de législation.

On nous sait attachés à la liberté de réunion, à la liberté d'association. Mais pour nous, l'armement doit être réservé aux seuls représentants de la force publique.

Nous aidons, nous aiderons quiconque entend défendre avec nous une République non pas nominale, mais réelle; tous ceux qui ont horreur avec nous de toutes les forces de la dictature; tous ceux qui entendent ne pas laisser abolir les institutions parlementaires,seule garantie, malgré tant de railleries, du suffrage universel; tous ceux qui veulent une tribune libre dans un temps où les forces d'oppression sont si nombreuses.

C'est la raison qui nous a fait donner librement et cordialement notre concours à un Gouvernement qui a osé sa dire et se montrer républicain.

Le Comité adopte ensuite un ordre du jour de confiance dans la politique extérieure du Gouvernement.

Le Comité décide, sur la proposition de son président, de tenir à Lyon, les 30 mars et 1er avril, un congrès extraordinaire du parti qui sera consacré à la politique du parti en matière d'élections municipales et à la réforme du statut du parti.

M. Marcel Régnier préside le déjeuner du « Syndicat des quotidiens départementaux »

Paris, 23 janvier. — M. Marcel Régnier, ministre de l'Intérieur, a présidé mercredi, le déjeuner du Syndicat des quotidiens départementaux, ayant à ses côtés MM. Henri Roy, ministre des Travaux publics; Gaubert, président ; Charles-Emmanuel Brousse, secrétaire général ; Paul Cardi, président d'honneur du Syndicat.

M. Ernest Gaubert, président, a remercié les ministres et les personnalités qui sont venus sans distinction d'opinion politique, fêter la cravate de commandeur de la Légion d'honneur, récemment décernée à M. Paul Cardi, directeur du « Petit Courrier d'Angers ».

M. Marcel Régnier, ministre de l'Intérieur, a déclaré ensuite :

— Je sais l'estime que mérite la Presse départementale ; je connais ses difficultés, je connais aussi ses qualités, son attachement profond à la France, et c'est pourquoi, avec une grande joie aussi, j'ai répondu à son invitation et j'ai essayé de lui donner une preuve de mes sentiments d'affection, en apportant à votre doyen la juste récompense de sa vie de labeur et de loyauté.

» C'est aussi une occasion dont je veux profiter pour vous adresser un appel. Vous êtes un élément de sagesse, de pondération dans le pays.

» C'est à vous que je fais appel en cette heure où notre pays a besoin de calme, de tranquillité, si nous voulons qu'il reprenne confiance dans ses destinées, le calme et la tranquillité sont les conditions essentielles du rétablissement que tous, du même cœur, à quelque parti que nous appartenions, nous voulons. Je compte sur vous pour aider le Gouvernement dont le principal souci est d'assurer à ce pays la période de calme qui précédera le revirement que nous souhaitons tous.

» Je compte sur votre concours entier, sans réserve. Nous avons les uns et les autres nos idées, notre indépendance de pensée, mais je suis sûr que vous voudrez tous assurer à cette belle France l'union qui lui est nécessaire pour son relèvement.

» La Presse de province, foncièrement honnête, éloignée des scandales, des polémiques inutiles, dangereuses, rendra ainsi à ce pays le plus noble des services. »

Le toast du ministre de l'Intérieur a été très applaudi.

— La police de Sofia a procédé à l'arrestation de trente macédoniens et a saisi une certaine quantité de bombes et de revolvers.

Dernières Nouvelles Sportives

FOOTBALL-ASSOCIATION

Les Zwaluwen ont battu les Diables Rouges par 3 buts à 1

Mercredi soir a eu lieu, à La Haye, un match de football qui opposait l'équipe belge des Diables Rouges à l'équipe hollandaise des Zwaluwen.

Cette partie s'est terminée par la victoire des Hollandais par 3 buts à 1.

Alcazar ne jouera pas dimanche pour Marseille contre le Red Star

Paris, 23 janvier. — L'international Alcazar ne jouera pas dimanche à Paris, pour Marseille.

Le joueur Alcazar, de l'Olympique de Marseille, sélectionné pour l'équipe de France qui jouera jeudi à Madrid, contre l'Espagne, devait se rendre directement à Paris après le match, et attendre dans la capitale la venue de son club qui rencontrera, dimanche, le Red Star pour le Championnat de France.

Mais M. Henry Delaunay, secrétaire général de la F.F.F.A., a reçu, au cours de cette après-midi, un message de l'Olympique de Marseille lui demandant de prévenir Alcazar que ses dirigeants ne le sélectionnaient pas et qu'il aurait à rallier Marseille directement en partant de Madrid.

Pourquoi ? On se le demande.

BOXE

L'Espagnol Mico bat Deckmyn

Paris, 23 janvier. — Mercredi soir, à Paris-Ring, l'Espagnol Mico a battu le Français Deckmyn aux points en dix reprises.

Autres résultats. — En six reprises: [illegible] et Lucas font match nul; Alonso bat [illegible] aux points; Caplot bat [illegible] par abandon à la deuxième reprise; [illegible] et Escarguel font match nul

Santos (Espagne) bat [illegible] (Grèce) par abandon à la quatrième reprise.

CHANGES A L'ETRANGER

Londres : Sur Paris, 74.34; sur Bruxelles, 210.10; Esc. hors banque, 0 3/4; Prêt à court terme, 0 1/4, 0 1/2.

New-York : Sur Paris, 6.57 3/8; sur Londres, Câb. transf., 4.88; sur Bruxelles, [illegible].

SUCRES. — Cuba, prompte livraison, [illegible]. A terme : Sur janvier, [illegible]; mars, [illegible]; mai, 197; juillet, 201; septembre, [illegible]; décembre, 212. — Ventes, [illegible] tonnes.